

*Jean-Michel Blanquer vient de dévoiler une réforme de l'enseignement professionnel qui provoque de vives inquiétudes chez les PLP :*

- le développement de l'apprentissage, la mixité des parcours et des publics sont une menace sur le statut des PLP, les 18h hebdomadaires, et les formations sous statuts scolaire ;
- la baisse des horaires disciplinaires, mesure budgétaire, va affaiblir le contenu des formations ;
- les regroupements de spécialités ont déjà montré leur effet désastreux pour les élèves comme pour les personnels avec l'exemple dramatique du Bac GA ;
- alors que les élèves de bac pro sont les premières victimes de la loi ORE et de Parcoursup, rien n'est prévu pour les améliorer les débouchés post-bac ;
- toujours pas de pondération, pas d'indemnités de CCF, c'est une réforme sans un euro en plus ni pour les PLP, ni pour les élèves.

Le Ministre répète à l'envi que l'enseignement professionnel est sa seconde priorité, après la maternelle, collègue, la réforme du baccalauréat général, l'instauration de la sélection à l'université... Il ne suffit pas d'agiter un Harvard du professionnel, il faut des actes. Or les suppressions de postes prévues dans les DHG 2018/2019 des LP ne nous semblent pas aller dans le sens d'un meilleur encadrement dont les élèves de LP ont grandement besoin. Pas plus que la suppression de la taxe d'apprentissage prévue par le projet de loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel ». Aujourd'hui, les établissements s'en servent pour financer des projets, l'accès à la culture ou favoriser l'ouverture sur le monde en organisant visites, sorties, pièces de théâtre etc. Bien que génératrice d'inégalités en établissement, la taxe d'apprentissage participait largement à leur financement, comblant les insuffisances de l'état et des régions. Pour SUD éducation, donner la priorité à l'enseignement professionnel, c'est lui donner les moyens de fonctionner correctement. Non seulement, M. Blanquer fait tout l'inverse mais en plus il mène une politique idéologique de généralisation des contrats d'apprentissage. Les PLP ne laisseront pas attaquer leur statut et saborder l'enseignement professionnel. [Réforme de l'enseignement professionnel : derrière l'opération de communication, une nouvelle régression](#)

## **Documents joints**

[Réforme de l'enseignement professionnel : derrière l'opération de communication, une nouvelle régression](#)